



# INTERVENTION du SNETAA-FO au CTM du 17 décembre 2015

La globalisation des mesures de la rentrée 2016 pour le second degré ne nous permet pas une lecture aisée de ce que seront les moyens attribués à l'enseignement professionnel au niveau des rectorats.

La dotation de ce secteur sert trop souvent de variable d'ajustement des autres secteurs ; nous sommes inquiets sur d'éventuels redéploiements : l'enseignement professionnel doit avoir tous ses moyens.

Ce constat n'est pas un procès d'intention, c'est une réalité vécue dans les académies à la rentrée 2015 avec des moyens en moins pour les LP alors que les effectifs ont augmenté.

Nos inquiétudes sont aggravées par nombre d'autres éléments :

- ainsi nous savons que les LP sont sous tension car le nombre d'élèves par classe augmente dans la plupart des cas (zones urbaines) ainsi que leurs difficultés ;
- les regroupements de niveaux, de sections engendrent des effectifs très nombreux en enseignement général et dans le tertiaire ;
- les effectifs trop nombreux en classes de CAP ne permettent ni le traitement des difficultés des jeunes, ni l'efficacité pédagogique. Ces classes devraient être dédoublées !
- nous n'avons toujours pas d'informations quant au traitement qui sera fait des LP dans le cadre de l'éducation prioritaire.

Le parcours du CAP au Bac Pro avec la passerelle ascendante d'élèves de la terminale CAP vers la première Bac Pro fonctionne mal car les établissements ne prévoient pas (n'ont pas la possibilité ?) de capacité d'accueil supplémentaires en 1<sup>ère</sup> Bac Pro.

Les heures d'AP, soit 2,5 heures par semaine et par division selon les besoins des élèves, sont au mieux données par les académies de manière globale pour un effectif forfaitaire.

Des académies comme la Guadeloupe et la Martinique perdent encore des moyens à la rentrée prochaine. Dans ces académies l'enseignement professionnel y a payé le prix fort. Cette priorité de la reprise de moyens est inacceptable !

Ces différents éléments s'ajoutent et la rentrée prochaine ressemble à la précédente pour les PLP : leurs conditions de travail se dégradent.

À ces inquiétudes de nouvelles s'ajoutent avec de nouvelles mesures qui additionnent les dispositifs nouveaux :

- lutte contre le décrochage scolaire ;
- droit au retour en formation coordonnée par le Service régional d'orientation ;

- droit au redoublement dans l'établissement pour ceux qui ont échoué au bac.

Enfin la multiplication de la mise en place des dispositifs ULIS nous posent de plus en plus de difficultés. Bien souvent les collègues ne sont pas informés de l'arrivée dans leurs classes de jeunes porteurs de handicap et ils ignorent le contenu des protocoles d'insertion. Ils se retrouvent le plus souvent seuls face à leurs difficultés sans aucune aide et sans auxiliaire (AESH) car leur nombre est très largement insuffisant.

C'est pourquoi l'annonce des mesures de la rentrée 2016, alors que les prévisions d'effectifs sont en hausse, ne nous rassurent en rien alors que les bacheliers professionnels représentent maintenant 30 % du nombre total des bacheliers.

**FNEC-FP**  
**FO**  
*la force syndicale*